

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2004

Une légère amélioration de l'emploi

.....
 • Au deuxième trimestre 2004, le secteur concurrentiel crée 8 000 emplois salariés
 • (+ 0,1 %) après en avoir supprimé au trimestre précédent (- 0,1 %). Cependant,
 • l'emploi dans l'industrie continue de reculer, à un rythme un peu plus soutenu
 • qu'au premier trimestre (- 23 000, contre - 19 000). La création d'emplois dans la
 • construction marque une pause après avoir régulièrement augmenté depuis le début
 • de l'année 2003. C'est donc le tertiaire qui soutient la création d'emplois (+ 31 000
 • postes).

Évolution de l'emploi salarié ⁽¹⁾ (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NES	2002	2003				2004		Variation (%) par rapport au :	
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	4 056,6	4 032,6	4 004,8	3 975,9	3 947,5	3 928,7	3 905,6	-0,6	-2,5
EH : Construction	1 270,0	1 271,6	1 275,1	1 276,6	1 278,9	1 284,0	1 284,4	0,0	0,7
EV : Tertiaire.....	10 146,3	10 120,1	10 122,6	10 124,9	10 165,4	10 168,6	10 199,3	0,3	0,8
Ensemble des secteurs	15 472,9	15 424,3	15 402,5	15 377,4	15 391,8	15 381,3	15 389,3	0,1	-0,1

Sources : Dares, Insee, Unédic.

Au deuxième trimestre 2004, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole augmente de 8 000 postes (+ 0,1 %) après avoir baissé de 11 000 (- 0,1 %) au trimestre précédent. Hors intérim, la hausse de l'emploi est de moindre ampleur, avec 3 000 postes supplémentaires. En effet, l'intérim crée 5 000 postes (+ 0,9 %), après en avoir détruit 20 000 (- 3,4 %) au premier trimestre.

Dans l'industrie, la tendance à la baisse se poursuit avec 23 000 emplois supprimés (- 0,6 %) au deuxième trimestre, contre 19 000 (- 0,5 %) au trimestre précédent. Tous les secteurs industriels suivent cette tendance, à l'exception de l'industrie automobile (+ 0,3 %). Le secteur des « industries agricoles et alimentaires » enregistre la plus forte baisse observée depuis le quatrième trimestre 2000 (- 0,4 %).

(1) Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions.

Les résultats révisés de l'évolution de l'emploi salarié, estimée par l'INSEE, font apparaître une progression (+ 0,1 %) au cours du deuxième trimestre 2004. Cette estimation est proche de celle des résultats provisoires enregistrés par l'Unédic, sur son propre champ, pour la même période (soit + 0,2 %). Sur un an, du 30 juin 2003 au 30 juin 2004, l'estimation de l'INSEE est de - 0,1 %, inférieure à celle de l'Unédic sur son propre champ (+ 0,2 %). Cet écart s'explique par la différence de champ.

Cette dégradation infirme l'amélioration de l'emploi anticipée par les entrepreneurs de ce secteur [1]. La baisse de l'emploi s'accroît dans le secteur « des biens d'équipements » (- 0,6 % après - 0,1 %), en conformité avec les opinions des entrepreneurs sur les perspectives d'évolutions de leurs effectifs salariés. En particulier, les sous-secteurs de la « construction navale aéronautique et ferroviaire » et des « équipements mécaniques » recommencent à détruire des postes, après en avoir créé au premier trimestre. L'énergie supprime plus d'emplois qu'au trimestre précédent (- 0,6 % après - 0,3 %). Les « industries des biens intermédiaires » continuent de détruire un nombre élevé de postes (-12 000, soit - 0,8 %). Sur un an, l'industrie supprime 99 000 postes.

La construction ne crée pratiquement plus d'emplois (+ 400), contrairement au trimestre précédent (+ 5 000, soit + 0,4 %). Ce ralentissement diverge des anticipations des entrepreneurs des travaux publics et du bâtiment [2] [3].

Le tertiaire, hors intérim [4], crée des emplois ce trimestre à un rythme plus élevé qu'au cours des deux trimestres précédents (+ 26 000, soit + 0,3 % contre + 0,2 %). Cette légère accélération du rythme de croissance de l'emploi est tirée par le dynamisme accru du « commerce » et des « services aux particuliers ». Ces derniers progressent de 0,5 % ; il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis sept trimestres. Notamment,

après le creux de l'année 2003, l'emploi dans le secteur des « hôtels et restaurants » retrouve un taux de croissance trimestriel élevé (+ 1 %). Le commerce progresse plus vite qu'au trimestre précédent (+ 0,3 % contre + 0,2 %). Les secteurs du « commerce et réparation automobile » et « commerce de détail, réparations » (cf. zoom) créent à eux deux plus de 10 000 emplois (contre un peu moins de 6 000 au trimestre précédent). Les « services aux entreprises », hors intérim, créent un peu moins de postes qu'au premier trimestre (+ 0,3 % contre + 0,4 %). Ce ralentissement s'explique principalement par la baisse du rythme de croissance dans le secteur « conseils et assistance » (+ 0,2 % après + 0,6 %). Les « services opérationnels », hors intérim, enregistrent la plus forte hausse (+ 1 %) depuis le premier trimestre 2002.

*Edouard Fabre
Nicolas De Riccardis
(Dares).*

[1] INSEE, Enquête trimestrielle dans l'industrie - juillet 2004, *Informations rapides* n°228 (29 juillet 2004).

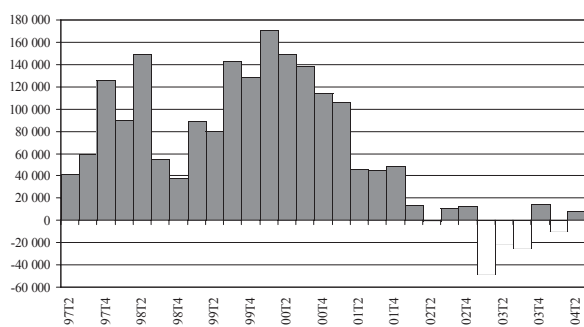
[2] INSEE, Enquête mensuelle dans le bâtiment - juillet 2004, *Informations rapides* n°232 (30 juillet 2004).

[3] INSEE, Enquête trimestrielle dans les travaux publics - juillet 2004, *Informations rapides* n°234 (30 juillet 2004).

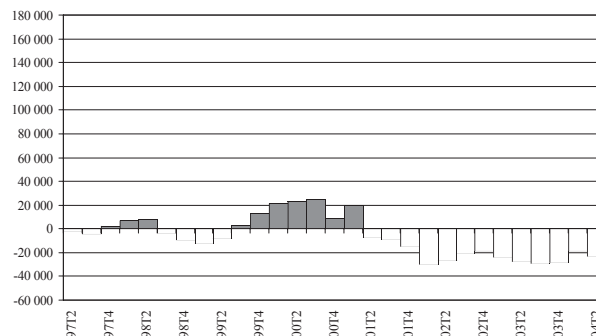
[4] Les chiffres hors intérim qui n'apparaissent pas directement dans les tableaux fournis sont obtenus en retranchant les effectifs intérimaires au nombre de salariés du secteur tertiaire.

Variations trimestrielles des effectifs salariés (valeurs CVS)

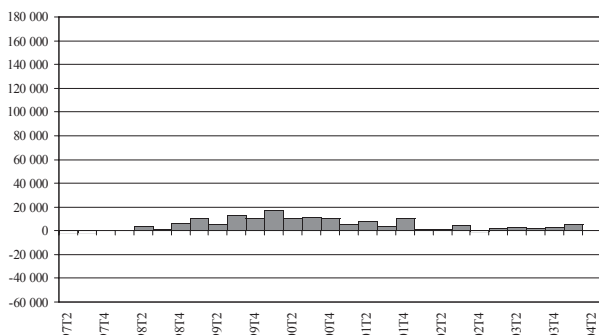
Ensemble des secteurs



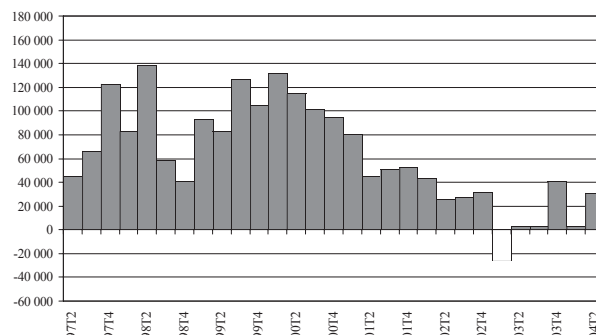
Industrie



Construction



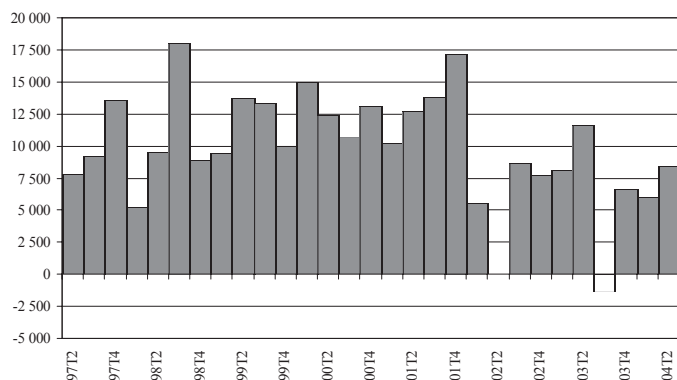
Tertiaire



Sources : Dares, Insee, Unédic.

Zoom sectoriel : « Commerce de détail, réparations »

Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, Insee, Unédic.

Avec 1 594 000 salariés, le sous-secteur du commerce de détail et réparations regroupe la moitié des salariés du secteur du commerce, et un peu plus de 10 % de l'ensemble des secteurs concurrentiels. Ce secteur fait partie des plus dynamiques : depuis 1994, il crée des emplois, à l'exception du quatrième trimestre 1995 et du troisième trimestre 2003. En moyenne annuelle, l'emploi dans ce secteur croît à un rythme plus élevé que pour l'ensemble du commerce. En 2003, il est le seul secteur du commerce à créer des emplois (+ 25 000). Au deuxième trimestre 2004, hors intérim, le « commerce de détail et de réparation » est le plus créateur d'emplois (+ 8 500, soit + 0,5 %) parmi l'ensemble des secteurs concurrentiels.

Variations trimestrielles des effectifs salariés en milliers (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	2001		2002				2003				2004		Effectifs en milliers au 30 juin 2004
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	
ET : Industrie.....	-8,6	-15,1	-29,7	-27,0	-21,1	-18,4	-24,0	-27,8	-28,9	-28,4	-18,8	-23,1	3 905,6
EB : Industries agricoles et alimentaires	3,0	2,4	0,9	-1,4	-0,4	2,5	0,6	-0,2	-1,8	-1,7	0,4	-2,6	575,8
EC : Industries des biens de consommation	-3,5	-6,8	-5,3	-6,5	-7,5	-6,9	-8,0	-7,9	-7,1	-5,8	-5,0	-3,7	638,5
EC1 : Habillement, cuir	-2,2	-2,5	-2,1	-1,7	-3,0	-3,0	-3,3	-3,5	-3,0	-2,7	-2,5	-1,1	99,0
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-1,0	-1,6	-1,8	-1,8	-2,2	-2,5	-1,9	-2,5	-2,6	-1,5	-1,3	-1,8	195,3
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	1,8	1,0	1,7	-0,5	-0,1	0,1	-1,0	0,5	0,5	0,6	-0,3	1,1	151,6
EC4 : Industries des équipements du foyer	-2,1	-3,7	-3,1	-2,5	-2,2	-1,5	-1,8	-2,4	-2,0	-2,2	-0,9	-1,9	192,6
ED : Industrie automobile	1,8	-0,4	-0,5	-1,2	-0,5	-1,1	0,6	0,4	-1,6	-0,9	-1,8	1,0	291,6
EE : Industries des biens d'équipement.....	0,3	-4,2	-11,0	-6,2	-6,5	-2,2	-4,6	-7,2	-5,2	-6,1	-0,7	-4,7	782,4
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,6	-0,7	-2,8	-0,2	-1,3	0,1	-1,0	-1,8	2,1	-2,2	0,5	-0,9	138,3
EE2 : Équipements mécaniques	0,9	-0,9	-4,4	-2,2	-1,8	-0,1	-1,8	-3,1	-4,8	-2,0	0,5	-2,4	424,1
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-1,2	-2,6	-3,8	-3,8	-3,4	-2,2	-1,8	-2,3	-2,5	-1,9	-1,7	-1,4	220,0
EF : Industries des biens intermédiaires.....	-8,8	-5,5	-13,2	-11,0	-6,8	-9,7	-10,4	-12,5	-12,5	-13,2	-11,1	-11,6	1 381,6
EF1 : Produits minéraux	-1,5	-0,1	-1,2	-1,6	-0,7	-0,5	-1,3	-0,8	-0,7	-0,9	-0,8	-1,3	162,5
EF2 : Textile	-2,1	-1,7	-2,2	-1,5	-1,5	-2,2	-1,2	-2,8	-1,8	-1,9	-2,4	-2,4	93,3
EF3 : Bois et papier.....	-1,1	0,1	-1,5	-1,7	-0,8	-1,0	-1,1	-0,8	-1,1	-1,2	-1,2	-1,1	171,9
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques.....	-2,0	-0,2	-2,2	-1,6	0,7	-1,8	-1,3	-1,6	-1,9	-2,7	-1,0	-1,8	341,8
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-0,3	-1,6	-4,0	-3,1	-2,8	-2,1	-3,4	-4,7	-4,9	-4,4	-4,5	-4,0	424,5
EF6 : Composants électriques et électroniques	-1,8	-2,0	-2,1	-1,5	-1,7	-2,1	-2,1	-1,8	-2,1	-2,1	-1,2	-1,0	187,6
EG : Énergie.....	-1,4	-0,6	-0,6	-0,7	0,6	-1,0	-2,2	-0,4	-0,7	-0,7	-0,6	-1,5	235,7
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-0,3	-0,2	0,2	-0,7	0,1	-0,3	-0,4	-0,4	-0,3	-0,2	-0,9	-0,8	30,3
EG2 : Eau, gaz, électricité.....	-1,1	-0,4	-0,8	0,0	0,5	-0,7	-1,8	0,0	-0,4	-0,5	0,3	-0,7	205,4
EH : Construction	3,7	10,7	0,6	1,1	4,7	-1,1	1,6	3,5	1,5	2,3	5,1	0,4	1 284,4
EV : Tertiaire	50,3	52,5	43,0	25,6	27,4	31,6	-26,2	2,5	2,3	40,5	3,2	30,7	10 199,3
EJ : Commerce	20,2	23,8	11,1	0,4	11,6	9,8	6,2	8,8	-2,9	4,9	6,1	8,4	3 017,2
EJ1 : Commerce et réparation automobile.....	3,9	1,8	1,7	0,3	0,1	1,1	-0,8	-0,5	-0,4	-0,2	-0,1	1,7	431,8
EJ2 : Commerce de gros	2,5	4,8	3,9	0,1	2,9	1,0	-1,1	-2,3	-1,2	-1,5	0,2	-1,7	991,1
EJ3 : Commerce de détail, réparations	13,8	17,2	5,5	0,0	8,6	7,7	8,1	11,6	-1,3	6,6	6,0	8,4	1 594,3
EK : Transports	2,8	3,7	3,0	5,1	3,8	1,6	0,5	-3,7	0,6	-0,7	-1,0	0,4	1 073,1
EL : Activités financières	1,4	8,4	4,4	5,5	2,7	3,1	-1,9	-1,5	0,3	0,1	0,9	-0,6	714,1
EM : Activités immobilières	2,5	0,6	2,7	0,7	-0,2	0,6	-2,2	1,2	-0,7	1,4	-0,2	0,4	267,0
EN : Services aux entreprises.....	14,5	6,8	7,4	7,8	-0,1	8,9	-30,7	-6,6	3,7	29,1	-9,9	13,5	3 218,6
EN1 : Postes et télécommunications	-2,6	6,3	-1,1	-0,8	-0,2	-1,9	-3,3	-1,7	-2,3	-1,7	-2,2	-1,7	524,6
EN2 : Conseils et assistance	9,0	5,9	4,8	2,4	-0,3	-3,3	-2,0	-1,9	2,8	-1,9	7,3	2,0	1 231,2
EN3 : Services opérationnels	7,7	-5,1	3,1	5,9	-0,4	13,9	-26,2	-3,4	3,3	31,5	-15,5	11,9	1 309,4
dont intérim	-9,1	-15,2	-3,6	0,8	-4,3	9,4	-25,3	-6,5	3,5	25,5	-19,8	4,9	566,5
EN4 : Recherche et développement.....	0,4	-0,3	0,6	0,3	0,8	0,2	0,8	0,4	-0,1	1,2	0,5	1,3	153,4
EP : Services aux particuliers.....	8,9	9,2	14,4	6,1	9,6	7,6	1,9	4,3	1,3	5,7	7,3	8,6	1 909,3
EP1 : Hôtels et restaurants	3,7	7,2	10,2	7,6	9,7	7,1	2,3	3,3	0,8	1,8	4,9	7,8	801,5
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	1,7	-2,0	-0,1	-5,6	-4,5	-2,7	-2,6	-0,4	-0,3	2,5	1,5	-1,4	348,5
EP3 : Services personnels et domestiques	3,5	4,0	4,3	4,1	4,4	3,2	2,2	1,4	0,8	1,4	0,9	2,2	759,3
Ensemble des secteurs	45,4	48,1	13,9	-0,3	11,0	12,1	-48,6	-21,8	-25,1	14,4	-10,5	8,0	15 389,3

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de trimestre par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, Insee, Unédic.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
 Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.23.43
 Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
 Rédacteur en chef : Gilles Roitman. Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.
 Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Variations des effectifs salariés en pourcentage (1) (2) (valeurs CVS)

	Variations trimestrielles												Variations annuelles			
	2001		2002				2003				2004		2000	2001	2002	2003
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
ET : Industrie	-0,2	-0,4	-0,7	-0,7	-0,5	-0,5	-0,6	-0,7	-0,7	-0,7	-0,5	-0,6	3,0	-0,3	-2,3	-2,7
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,5	0,4	0,2	-0,2	-0,1	0,4	0,1	0,0	-0,3	-0,3	0,1	-0,4	1,7	1,1	0,3	-0,5
EC : Industries des biens de consommation	-0,5	-1,0	-0,8	-0,9	-1,1	-1,0	-1,2	-1,2	-1,1	-0,9	-0,8	-0,6	-0,3	-1,6	-3,7	-4,3
EC1 : Habillement, cuir.....	-1,7	-2,0	-1,7	-1,4	-2,5	-2,5	-2,9	-3,1	-2,8	-2,6	-2,4	-1,1	-6,6	-6,4	-7,8	-10,9
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction.....	-0,5	-0,7	-0,8	-0,8	-1,0	-1,2	-0,9	-1,2	-1,3	-0,8	-0,7	-0,9	1,2	-1,1	-3,9	-4,1
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien.....	1,2	0,7	1,1	-0,3	-0,1	0,1	-0,7	0,3	0,3	0,4	-0,2	0,7	2,4	4,3	0,8	0,4
EC4 : Industries des équipements du foyer.....	-1,0	-1,7	-1,5	-1,2	-1,1	-0,7	-0,9	-1,2	-1,0	-1,1	-0,5	-1,0	0,8	-3,2	-4,4	-4,1
ED : Industrie automobile	0,6	-0,1	-0,2	-0,4	-0,2	-0,4	0,2	0,1	-0,5	-0,3	-0,6	0,3	4,0	1,4	-1,1	-0,5
EE : Industries des biens d'équipement	0,0	-0,5	-1,3	-0,8	-0,8	-0,3	-0,6	-0,9	-0,7	-0,8	-0,1	-0,6	2,2	-0,2	-3,1	-2,8
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire.....	0,4	-0,5	-1,9	-0,1	-0,9	0,1	-0,7	-1,3	1,5	-1,6	0,4	-0,6	1,8	0,9	-2,9	-2,0
EE2 : Équipements mécaniques.....	0,2	-0,2	-1,0	-0,5	-0,4	0,0	-0,4	-0,7	-1,1	-0,5	0,1	-0,6	2,6	0,0	-1,9	-2,7
EE3 : Équipements électriques et électroniques.....	-0,5	-1,1	-1,6	-1,6	-1,4	-0,9	-0,8	-1,0	-1,1	-0,8	-0,8	-0,6	1,9	-1,2	-5,4	-3,7
EF : Industries des biens intermédiaires	-0,6	-0,4	-0,9	-0,7	-0,5	-0,7	-0,7	-0,9	-0,9	-0,9	-0,8	-0,8	2,6	-0,4	-2,7	-3,3
EF1 : Produits minéraux.....	-0,9	-0,1	-0,7	-0,9	-0,4	-0,3	-0,8	-0,5	-0,4	-0,5	-0,5	-0,8	1,7	-0,4	-2,3	-2,2
EF2 : Textile.....	-1,8	-1,5	-1,9	-1,4	-1,4	-2,0	-1,1	-2,7	-1,8	-1,9	-2,4	-2,5	-1,8	-4,1	-6,5	-7,3
EF3 : Bois et papier.....	-0,6	0,1	-0,8	-0,9	-0,4	-0,6	-0,6	-0,5	-0,6	-0,7	-0,7	-0,6	0,9	-0,3	-2,7	-2,4
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques.....	-0,6	-0,1	-0,6	-0,5	0,2	-0,5	-0,4	-0,5	-0,5	-0,8	-0,3	-0,5	2,6	-0,3	-1,4	-2,1
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux.....	-0,1	-0,3	-0,9	-0,7	-0,6	-0,5	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,0	-0,9	2,6	0,5	-2,6	-3,9
EF6 : Composants électriques et électroniques.....	-0,9	-1,0	-1,0	-0,7	-0,8	-1,1	-1,1	-0,9	-1,1	-1,1	-0,6	-0,5	7,9	-0,5	-3,6	-4,1
EG : Énergie	-0,6	-0,2	-0,2	-0,3	0,2	-0,4	-0,9	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,6	1,1	-0,9	-0,7	-1,7
EG1 : Production de combustibles et de carburants.....	-0,9	-0,6	0,6	-2,0	0,3	-0,9	-1,2	-1,2	-0,9	-0,6	-2,8	-2,6	0,6	-3,4	-2,1	-3,9
EG2 : Eau, gaz, électricité.....	-0,5	-0,2	-0,4	0,0	0,2	-0,3	-0,9	0,0	-0,2	-0,2	0,1	-0,3	1,2	-0,5	-0,5	-1,3
EH : Construction	0,3	0,9	0,0	0,1	0,4	-0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	0,4	0,0	4,2	2,3	0,4	0,7
EV : Tertiaire	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	-0,3	0,0	0,0	0,4	0,0	0,3	4,7	2,3	1,3	0,2
EJ : Commerce	0,7	0,8	0,4	0,0	0,4	0,3	0,2	0,3	-0,1	0,2	0,2	0,3	2,9	2,8	1,1	0,6
EJ1 : Commerce et réparation automobile.....	0,9	0,4	0,4	0,1	0,0	0,3	-0,2	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,4	2,4	2,3	0,7	-0,4
EJ2 : Commerce de gros.....	0,3	0,5	0,4	0,0	0,3	0,1	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	0,0	-0,2	2,0	1,6	0,8	-0,6
EJ3 : Commerce de détail, réparations.....	0,9	1,1	0,4	0,0	0,6	0,5	0,5	0,7	-0,1	0,4	0,4	0,5	3,6	3,6	1,4	1,6
EK : Transports	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4	0,1	0,0	-0,3	0,1	-0,1	-0,1	0,0	4,7	2,1	1,3	-0,3
EL : Activités financières	0,2	1,2	0,6	0,8	0,4	0,4	-0,3	-0,2	0,0	0,0	0,1	-0,1	1,0	3,9	2,2	-0,4
EM : Activités immobilières	1,0	0,2	1,0	0,3	-0,1	0,2	-0,8	0,5	-0,3	0,5	-0,1	0,2	-2,9	1,1	1,4	-0,1
EN : Services aux entreprises	0,5	0,2	0,2	0,2	0,0	0,3	-1,0	-0,2	0,1	0,9	-0,3	0,4	9,3	1,8	0,8	-0,1
EN1 : Postes et télécommunications.....	-0,5	1,2	-0,2	-0,1	0,0	-0,4	-0,6	-0,3	-0,4	-0,3	-0,4	-0,3	8,1	0,8	-0,7	-1,7
EN2 : Conseils et assistance.....	0,7	0,5	0,4	0,2	0,0	-0,3	-0,2	-0,2	0,2	-0,2	0,6	0,2	8,7	4,6	0,3	-0,2
EN3 : Services opérationnels.....	0,6	-0,4	0,2	0,5	0,0	1,1	-2,0	-0,3	0,3	2,5	-1,2	0,9	11,3	-0,2	1,8	0,4
dont intérim.....	-1,5	-2,5	-0,6	0,1	-0,7	1,6	-4,3	-1,2	0,6	4,6	-3,4	0,9	16,2	-9,1	0,4	-0,5
EN4 : Recherche et développement.....	0,3	-0,2	0,4	0,2	0,5	0,1	0,5	0,3	-0,1	0,8	0,3	0,9	1,2	1,4	1,3	1,5
EP : Services aux particuliers	0,5	0,5	0,8	0,3	0,5	0,4	0,1	0,2	0,1	0,3	0,4	0,5	2,9	2,4	2,0	0,7
EP1 : Hôtels et restaurants.....	0,5	1,0	1,4	1,0	1,3	0,9	0,3	0,4	0,1	0,2	0,6	1,0	4,3	3,2	4,6	1,1
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives.....	0,5	-0,5	0,0	-1,5	-1,3	-0,8	-0,7	-0,1	-0,1	0,7	0,4	-0,4	3,0	2,0	-3,6	-0,2
EP3 : Services personnels et domestiques.....	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	1,4	1,8	2,2	0,8
Ensemble des secteurs	0,3	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	-0,3	-0,1	-0,2	0,1	-0,1	0,1	3,9	1,6	0,2	-0,5

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de période (trimestrielle ou annuelle) par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, Insee, Unédic.

NOTE DE MÉTHODE

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les années écoulées, l'INSEE effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (URSSAF, MSA), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale... Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'INSEE réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de trois sources portant sur les établissements de 10 salariés et plus : l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO) réalisée par la Dares, la statistique établie par l'Unédic à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage et la statistique établie par les URSSAF à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source URSSAF est utilisée depuis le 4^{ème} trimestre 1999.

Pour des raisons de fiabilité statistique et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour treize des seize postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture. A partir des résultats révisés du premier trimestre 2000, les estimations trimestrielles sont également diffusées à un niveau plus détaillé : pour trente et un des trente-six postes que compte la nomenclature économique de synthèse (NES36).

Quelle que soit leur source, ACEMO, URSSAF ou Unédic, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi qui ont eu lieu dans les établissements de moins de 10 salariés ou dans ceux qui viennent de se créer. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16 et NES36), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées. Au début de chaque année, l'INSEE actualise ces procédures d'estimation, qui s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic et tient compte de la démographie de ces entreprises. Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête ACEMO, seule source disponible. Les estimations « provisoires », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête ACEMO et des statistiques trimestrielles Unédic et URSSAF. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels est effectué.

Les séries révisées présentées ici intègrent la dernière statistique annuelle de l'Unédic disponible (définitive pour 2002 et provisoire pour 2003) et des sources complémentaires. En 2002, le glissement annuel de l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs EB à EP reste identique (+0,2%). En 2003, la révision affecte à la baisse les résultats : le glissement annuel de l'emploi salarié dans les secteurs EB à EP passe de -0,2 % à -0,5 %. La révision concerne autant l'industrie que les secteurs des services.